



Communiqué de presse

Paris, le 23 janvier 2018

Démarche diagnostique : le plus tôt sera le mieux !

Mieux diagnostiquer la maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée : l'enjeu est crucial puisqu'il conditionne la mise en place d'un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins de la personne malade. Et indirectement de son proche aidant... Dans le cadre de la mesure n°1 du Plan maladies neurodégénératives 2014-2019, France Alzheimer et maladies apparentées a développé plusieurs outils de communication afin de sensibiliser le grand public.

Seulement 50 % des personnes malades d'Alzheimer ou atteintes par une pathologie apparentée seraient aujourd'hui diagnostiquées en France. Et parmi celles-ci, la majorité serait malheureusement à un stade déjà avancé de la maladie, où la prise en soin est moins efficace... A elles seules, ces deux informations soulignent tout l'enjeu de l'accès au diagnostic au moment le plus opportun. Alors que, selon les prévisions démographiques et cliniques, le nombre de personnes malades augmentera dans les années à venir, prévenir la maladie ou, à défaut, la détecter plus tôt, apparaît comme une priorité. Car même si aucun traitement curatif n'existe à ce jour, engager une démarche diagnostique si l'on observe des difficultés de mémoire et d'attention, ne peut être que bénéfique pour soi-même et pour ses proches.

Pour répondre à cette problématique, France Alzheimer et maladies apparentées mènera toute l'année plusieurs actions de sensibilisation. L'Association vient ainsi de réaliser trois outils de communication conçus en partenariat avec le Collège de la Médecine Générale et la Fédération des Centres Mémoire de Ressources et de Recherche et soutenus par le ministère des Solidarités et de la Santé :

Pour le grand public, afin d'inciter à la démarche diagnostique

_un spot de sensibilisation et 11 chroniques reprenant des interviews d'experts diffusés du 22 janvier au 12 février sur un large réseau de radios locales et nationales (Europe 1, BFM, RMC, Virgin, RRM...)

_un dépliant diagnostic distribué dans les cabinets médicaux et par les associations départementales France Alzheimer et maladies apparentées pour informer et sensibiliser les patients et le grand public.

Pour les médecins généralistes, afin de renforcer la connaissance qu'ils ont des dispositifs vers lesquels orienter leurs patients diagnostiqués

_une fiche repère indiquant l'ensemble des dispositifs et structures d'accompagnement existant pour les aider à renforcer leurs connaissances concernant les dispositifs d'aide et de prise en soin, pour orienter au mieux leurs patients atteints par la maladie d'Alzheimer ou par une pathologie apparentée.

Ces outils sont à découvrir sur www.francealzheimer.org

Avec 900 000 personnes malades, la maladie d'Alzheimer apparaît comme l'un des principaux enjeux nationaux de santé publique. France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique. Elle soutient les familles et les personnes malades, informe l'opinion et les pouvoirs publics, contribue à la recherche et forme les bénévoles et les professionnels de santé.

Contact presse : Lorène Gilly – 01 70 22 21 28 / l.gilly@francealzheimer.org

Imad Taalabi - 01 42 97 99 85 / i.taalabi@francealzheimer.org

Pascal Marie – 01 42 97 53 06 / p.marie@francealzheimer.org